NOUVEAU A THOIRY

Périscoweb

Gestion des services périscolaires dématérialisés

RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

INSCRIPTION ET PAIEMENT

CANTINE & ETUDE

Le nouveau système dématérialisé de réservation et de paiement pour la restauration scolaire et l'étude arrive à Thoiry ! Les deux écoles maternelle et élémentaire sont donc concernées par ce nouveau processus de réservation et de paiement des services périscolaires à compter du 2 septembre 2019.

Au vu de la hausse constante des demi-pensionnaires, et dans un souci de simplification de services publics, la commune de Thoiry (école élémentaire) et le SIVU EMIT(école maternelle) mettent en œuvre un service qui va simplifier le mode de gestion des services périscolaires avec plus d'efficacité, de fiabilité tout en préservant la sécurité: la réservation en ligne de la cantine et de l'étude.

Première connexion : il vous faudra valider le règlement intérieur, dans la négative, vous ne pourrez poursuivre le processus de réservation.

1 – Les pré-requis : un outil informatique, une adresse mail.

Un identifiant, un mot de passe et, en deux clics, vous pourrez réserver les repas à la semaine, voire au mois, ou au trimestre au maximum pour la cantine scolaire. Il en sera de même pour l'étude.
Dans les mêmes conditions, vous pourrez annuler et réserver la veille avant 10 h.
Toute annulation validée, dans les temps, entraînera automatiquement un avoir sur la prochaine réservation.

- Cas de la garde alternée : Un identifiant par parent vous sera réservé.

Pour le cas, et à titre exceptionnel, où vous ne disposiez d'outil informatique, mettez-vous en rapport avec les services gestionnaires de la mairie et/ou du SIVU EMIT.

2- Le processus de réservation :

- ✓ connexion via vos identifiants, transmis au préalable sur vos adresses mails identifiables
- ✓ visualisation du planning selon les dates d'ouverture du calendrier scolaire et/ou semaine de réservation dans le cadre de la cantine du centre de loisirs.
- ✓ choix des jours repas cantine et/ou étude
- ✓ réception de deux mails, un de la trésorerie (pour confirmation du paiement) , un de PERISCOWEB (confirmation de réservation) ; si vous ne recevez pas le mail de PERISCOWEB, contacter le service gestionnaire.

Vous pourrez cocher ou décocher les jours en fonction de vos besoins jusqu'à la veille à 10 heures

Attention, pour l'instant, ne sont pas incluses les réservations destinées au centre de loisirs « le club des petits Thoirysiens ».

CAS D'INSCRIPTIONS MULTIPLES

- **Elèves à l'école maternelle et à l'école élémentaire :**

  Un code identifiant sera transmis pour chaque enfant selon l'entité correspondante

- **Fratrie**

  Vous recevrez un mail dès la première inscription ex : Jules DUPONT, un deuxième mail pour : Marie DUPONT, il faudra conserver le deuxième mail, donc celui de Marie DUPONT

3. Phase de paiement :

- carte bleue ou
- prélèvement

Lors de la réservation, si le paiement par carte bleue est refusé, l'inscription ne pourra donc se faire ; en ce qui concerne les prélèvements, s'il y a un rejet, le compte sera bloqué jusqu'à réception du paiement.

4- Services gestionnaires :

- SIVU EMIT : Madame UDRY : 01.34.94.77.45 sivu.emit@orange.fr
- Mairie : Madame Anaïs LEGALL : 01.34.94.77.42 cantine-etude.elementairethoiry@orange.fr

Pour transmission à tous les parents des écoles thoirysiennes

Thoiry, le 3 juin 2019

Le maire de la commune de Thoiry
Et président du SIVU EMIT

François MOUTOT

S.I.V.U.
Ecole maternelle intercommunale
à THOIRY